

En outre, il a été constaté qu'une piste fort améliorée s'imposait, parce que la charge de bombes et le réservoir central auxiliaire nécessaire pour lui donner un rayon d'action tant soit peu raisonnable, étaient tellement près du sol qu'à moins d'avoir une piste parfaitement lisse, la charge de bombes et le réservoir auxiliaire étaient en danger de se détacher de l'avion pendant le décollage.

En outre, monsieur le président, le rayon d'action de cet avion est très court: il est de 120 milles marins. Ce rayon d'action ne lui permet pas d'assurer le rôle d'appui rapproché ou de force de frappe pour lesquels le ministre dit que c'est l'appareil idéal. En ce qui concerne le simulateur commandé pour cet avion, la situation est assez étrange. Je crois qu'un de mes collègues parlera de cette question plus en détail. Toutefois, il paraissait mardi dernier dans le *Citizen* d'Ottawa un article intitulé «Hellyer nie avoir ordonné une étude de \$50,000 sur l'avion à réaction». M. John Walker y relatait une entrevue entre lui-même et le ministre, où celui-ci avait déclaré: «Nous n'avons jamais commandé ce simulateur.» Le journaliste avait ensuite interviewé le ministre de l'Industrie, qui aurait déclaré: «Nous n'aurions certainement pas conclu de contrat si le simulateur n'avait été commandé.» Ainsi, le ministre, ne connaissant même pas la décision prise, essaie d'écarter le sujet en disant que cet avion est si parfait qu'il ne requiert pas de simulateur.

L'hon. M. Hellyer: C'est exact.

L'hon. M. Harkness: Tous ceux qui ont de l'expérience dans ce domaine savent qu'un simulateur est absolument indispensable si l'on veut épargner du temps et de l'argent dans la formation des pilotes, prévenir les accidents mortels et assurer un programme d'entraînement vraiment efficace et économique. Ce sera là, bien entendu, le seul avion de combat sans simulateur d'entraînement qu'ait jamais eu l'ARC. La déclaration du ministre, selon laquelle il ne serait pas nécessaire, ne tient pas debout au regard de toute l'expérience acquise dans ce domaine. Il ne fait pas de doute, à mon avis, que la vraie raison pour laquelle on n'achète pas de simulateur est exposée dans l'article suivant paru dans le *Globe and Mail*:

Mais on apprend, d'autres milieux, que la commande a été annulée peu après que le ministère de la Défense des États-Unis eut décidé d'acheter l'avion de combat américain... A-7 pour les forces aériennes des États-Unis au lieu du Northrop F-5 Freedom Fighter américain.

Autrement dit, monsieur le président, les Américains ayant décidé de ne pas placer de

commandes pour cet avion, les ventes et la nécessité d'un simulateur ne motiveraient plus les dépenses que le Canada devrait y affecter seul, du moins selon l'avis du ministre. On devrait nous fournir de plus amples renseignements aussi à l'égard de l'avion Buffalo. Il serait très utile à cette fin, mais le coût dont le ministre a parlé jusqu'ici ne s'applique qu'à la charpente de l'avion. J'aimerais connaître le coût de tout l'avion, avec moteur et commandes; à mon avis, le coût est supérieur à ce qu'on a donné à entendre.

On a parlé aussi, et j'ai posé une ou deux questions à la Chambre à ce sujet, de l'achat de petits avions à réaction français à huit places. J'aimerais savoir à quelles fins l'ARC utiliserait ces avions. Il en aurait peut-être besoin de deux, voire trois, mais dire qu'ils remplaceraient le *Cosmopolitan* actuellement en service est tout à fait ridicule. La capacité de transport de celui-ci est considérable et il est muni d'une porte latérale de chargement. Quarante personnes peuvent monter à bord. Sa capacité de transport est, pour l'ARC, un élément fort important. Les petits avions à huit places seraient loin d'en faire autant.

Je le répète, monsieur le président, il y aurait peut-être lieu d'acquérir deux ou, au plus, trois de ces avions mais, à mon sens, il serait bien préférable que nous ayons au moins deux avions à réaction semblables aux Comet qu'utilisait l'ARC et qui se sont révélés extrêmement utiles. L'une des lacunes actuelles du système de transport de l'ARC est, je pense, ce manque d'avions à réaction pouvant servir au transport. Il serait beaucoup plus justifié d'affecter le même montant d'argent à l'acquisition d'avions à réaction possédant une capacité de charge raisonnable plutôt qu'à l'achat de petits avions à réaction français comme ceux que l'on propose. J'ai de nombreux autres points à soulever, monsieur le président, mais comme mon temps de parole est déjà expiré, j'en resterai là.

M. Winch: Monsieur le président, j'ai écouté avec un vif intérêt l'exposé du ministre alors qu'il ébauchait hier soir les sujets et mesures touchant son ministère. Le ministre, c'est bien mon opinion, a dû suivre, en préparant et prononçant son exposé hier soir, le conseil de ses stratèges politiques et de ses agents de relations extérieures afin de continuer à camoufler la véritable situation qui règne au ministère de la Défense nationale, sous couvert de généralités.

En écoutant le ministre, on ne pouvait s'empêcher de penser aux cadeaux de Noël que l'on trouve sous l'arbre. Ils ont de beaux